

Action 1: Amélioration de la prise en charge de la douleur (DPC) ÉLIGIBLE AU DPC

Fiche technique

Secteurs

Sanitaire et Médico-social

Public

Professionnels de santé soumis à l'obligation du DPC : aide soignante, infirmière...

Durée

2 jours non consécutifs

Organisme de formation

➔ SANTELYS

Coût

Tarif OPCO Santé : 365 €/stagiaire

Lieux & dates

➔ Groupe 1

LILLE

Le 2 avril 2020

+ Le 12 mai 2020

➔ Groupe 2

AMIENS

Le 9 avril 2020

+ Le 4 juin 2020

➔ Groupe 3

LILLE

Le 5 octobre 2020

+ Le 16 nov. 2020

➔ Groupe 4

AMIENS

Le 28 septembre 2020

+ Le 6 novembre 2020

Interlocuteur Opco Santé

ANTUNES Marie-laure

marie-laure.antunes@opco-sante.fr

03 28 82 01 04

Objectifs

- ➔ Comprendre le phénomène douloureux
- ➔ Conduire une démarche d'évaluation
- ➔ Utiliser les moyens de prévention et/ou de traitement de la douleur
- ➔ Prévenir et organiser les douleurs induites
- ➔ Transposer les apports cognitifs acquis à l'exercice quotidien

Prérequis

Aucun prérequis n'est demandé

Contenu

- ➔ Les composantes de la douleur
- ➔ Les différents types de douleur
- ➔ Les manifestations non verbales
- ➔ Exigences réglementaires actuelles
- ➔ Evaluation de la douleur avec des outils adaptés, suivi et traçabilité
- ➔ Traitements médicamenteux et moyens non-médicamenteux
- ➔ Moyens pharmacologiques et moyens de confort du patient
- ➔ Techniques de la prévention des douleurs
- ➔ Techniques de communication avec le patient
- ➔ Recommandations de bonnes pratiques
- ➔ Analyse des pratiques et réajustements

Pour rappel

- ➔ *Le financement de cette action est à la charge de l'adhérent (versement volontaire, fonds propres, budget formation interne...).*
- ➔ *Nous vous invitons à vous rapprocher de votre Conseiller Emploi-Formation pour étudier les modalités financières.*